

**Approbation de l'utilisation de reliquats CVEC dans
le cadre du guichet unique « Coup de main »**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 12 mai 2026**

Délibération 2026/05/CFVU – 79

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

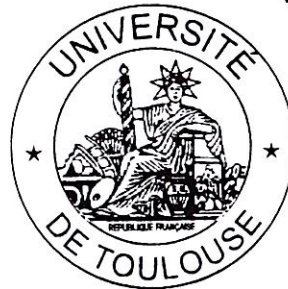
**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'utilisation de reliquats CVEC dans
le cadre du guichet unique « Coup de main ».**

Toulouse, le 12 mai 2026



Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Objet : Demande d'utilisation de la CVEC – financement d'un CDD (1 an) pour le guichet unique « Coup de main » – 40 000 €

Dans le cadre du déploiement du Centre d'Initiatives Solidaires et Durables (CISD), projet structurant pour l'université et pleinement inscrit dans les orientations du schéma directeur TES/SDVE, il est proposé de mobiliser la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) afin de financer un contrat à durée déterminée d'un an, à hauteur de 40 000 €, dédié à la mise en place et au fonctionnement du guichet unique « Coup de main » dès la rentrée universitaire 2026-2027.

Ce projet s'inscrit dans un contexte marqué par une augmentation des situations de précarité étudiante, une complexification des démarches administratives et sociales, ainsi qu'un besoin croissant de lisibilité et d'accessibilité des dispositifs d'accompagnement. Le CISD vise à apporter une réponse globale, cohérente et opérationnelle à ces enjeux, en structurant des actions aujourd'hui dispersées et en développant des services adaptés aux besoins des usagers.

Au cœur de ce dispositif, le guichet unique « Coup de main » a vocation à accueillir, écouter, analyser les situations individuelles et assurer un suivi des demandes étudiantes, en mobilisant de manière coordonnée les ressources existantes. Les renseignements et orientations fournis s'appuieront exclusivement sur les dispositifs déjà en place au sein de l'université et auprès des partenaires externes, garantissant ainsi la fiabilité des informations et la cohérence des réponses apportées. Coup de main est destiné à éviter les situations de blocage, de renoncement ou de non-recours aux droits. Chaque demande fait l'objet d'un ticket afin d'améliorer l'aide au pilotage du CISD au travers d'indicateurs et l'expertise acquise.

La création du poste objet de la présente demande est un levier essentiel pour garantir la qualité de ce service. Au-delà de la fonction d'accueil et de suivi, ce poste permettra de structurer un pilotage rigoureux des demandes. La mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs dédiés offrira la possibilité d'analyser la nature des sollicitations, d'évaluer l'adéquation entre les besoins exprimés et les réponses apportées, et de mesurer la réactivité du dispositif. Ces éléments sont indispensables pour inscrire le guichet dans une démarche d'amélioration continue et pour ajuster les moyens en fonction des besoins réels.

La création de ce poste dès la rentrée 2026-2027 constitue ainsi une étape déterminante dans la montée en charge du CISD. Elle permettra de poser les bases d'un service structuré, visible et performant, tout en assurant une articulation efficace avec les autres pôles du centre (épicerie solidaire, ressourcerie, espace « La Pause »). Elle contribuera également à renforcer la cohérence de l'offre de services proposée aux étudiants.

Le recours à la CVEC pour le financement de ce poste apparaît pleinement justifié au regard du texte de référence loi du 8 mars 2018 dite loi ORE article L841-5 et du code de l'éducation.

En conclusion, cette demande de financement vise à doter le CISD d'un moyen humain indispensable pour répondre aux situations les plus complexes et aux besoins non couverts. Elle constitue un investissement structurant pour l'université, au service d'un projet à fort impact social, permettant d'améliorer concrètement la prise en charge des étudiants et la qualité de leur expérience au sein de l'établissement.